

## Séance du Conseil Municipal de la commune de Bazoches-en-Dunois du 9 juin 2020

L'an deux mille vingt, le neuf juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente 15 rue de l'Eglise, en raison des consignes sanitaires liées à l'épidémie de Covid 19, sous la présidence de M. Guy BILLAULT, maire, pour délibérer sur les questions suivantes :

<b>Etaient présents :</b>	M. Christophe GAUDIN	M. Christian GASTINE	M. Franck GUILLEMOT	M. Olivier LOUIS	M. Frédéric TOURNE
	M. Gautier GÉRARD	Mme Christine GAUDIN	M. Sylvain ADAMEC	Mme Émilie PICHOT	
<b>Absent excusé</b>	M. Alexandre SERREAU				
<b>Secrétaire</b>	Mme Émilie PICHOT				

Le compte rendu de la séance du 26 mai 2020 est lu et approuvé.

### **Délibération N° 2020/014 Désignation délégués Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).**

Le conseil municipal désigne les délégués au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

Titulaire : M. Guy BILLAULT

Suppléant : M. Christophe GAUDIN

### **Délibération N° 2020/015 Désignation délégués Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE).**

Le conseil municipal désigne les délégués au Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE) :

Titulaires : M. Frédéric TOURNE et M. Franck GUILLEMOT

Suppléants : M. Christian GASTINE et M. Olivier LOUIS

### **Délibération N° 2020/016 Désignation délégués au Syndicat InterCommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM).**

Le conseil municipal désigne les délégués au Syndicat InterCommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM).

Titulaires : M. Olivier LOUIS et M. Christophe GAUDIN

Suppléants : M. Gautier GÉRARD et M. Sylvain ADAMEC

### **Délibération N° 2020/017 Désignation délégués auprès d'Eure et Loir Ingénierie.**

Le conseil municipal désigne les délégués auprès d'Eure et Loir Ingénierie :

Titulaire : M. Guy BILLAULT

Suppléante : Mme Émilie PICHOT

### **Délibération N° 2020/018 Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).**

Le conseil municipal désigne les membres pour la commission intercommunale des impôts Directs (CIID).

Titulaire : M. Franck GUILLEMOT

Suppléant : M. Olivier LOUIS

### **Désignation des correspondants et référent.**

Le conseil municipal désigne les correspondants :

Correspondant défense : M. Christian GASTINE

Correspondant sécurité routière : M. Sylvain ADAMEC

Correspondant environnement : Mme Émilie PICHOT

Référent Ludo Beauce : Titulaire : Mme Christine GAUDIN ; suppléante : Mme Émilie PICHOT

### **Délibération N° 2020/019 Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).**

Le conseil municipal désigne les membres pressentis pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Titulaires : M. Guy BILLAULT, maire ; M. Olivier LOUIS ; M. Alexandre SERREAU ; M. Frédéric TOURNE ; M. Christophe GAUDIN ; M. Franck GUILLEMOT ; M. Christian GASTINE ; M. Pierre PILATE ; M. Étienne MERCIER ; M. Sylvain ADAMEC ; Mme Delphine TOURNE ; M. Pascal DEBRÉE.

Suppléants : Mme Christine GAUDIN ; M. Jérémy FAUCHEUX ; Mme Émilie PICHOT ; M. Jacky GUERET ; Mme Dominique HUSSON ; M. Michel MALLET ; M. François RANTY ; M. Hervé PILATE ; M. Gilles FAUCHEUX ; M. Bertrand BOUCHON ; Mme Justine PERDOUX ; M. Sébastien PERCHET.

**Délibération N° 2020/020 Désignation des membres de la commission d'appel d'offre.**

Le conseil municipal désigne les membres de la commission d'appel d'offre :  
Titulaires : M. Guy BILLAULT, maire ; M. Franck GUILLEMOT ; M. Christophe GAUDIN ; M. Olivier LOUIS  
Suppléants : M. Christian GASTINE ; M. Frédéric TOURNE ; M. Sylvain ADAMEC

**Délibération N° 2020/021 Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale.**

Le conseil municipal désigne les membres de la commission de contrôle de la liste électorale :  
Titulaire : M. Frédéric TOURNE  
Suppléante : Mme Émilie PICHOT

**Désignation des membres des commissions communales.**

Le conseil municipal désigne les membres de :  
Commission des fêtes : tous les membres du conseil municipal  
Commission des travaux : tous les membres du conseil municipal  
Commission des chemins ruraux : tous les membres du conseil municipal

**Délibération N° 2020/022 Procuration pour la réception du courrier.**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de donner procuration à Mme Dominique HUSSON, domiciliée 22 rue de Varize pour recevoir le courrier, les colis et recommandés de la mairie. En son absence, les 3 adjoints auront procuration pour recevoir les recommandés avec accusé de réception.

**Délibération N° 2020/023 Commune 405 : compte administratif 2019, compte de gestion 2019, et affectation du résultat 2019.**

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Christian GASTINE, vote, à l'unanimité, le compte administratif 2019 et le compte de gestion 2019 du budget général de la commune. En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 108 322,10 euros et les recettes à 173 359,98 euros. En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 127 589,39 euros et les recettes à 158 755,20 euros.

Le conseil municipal constatant que le résultat de clôture de l'exercice 2019 laisse apparaître un déficit de 14 575,57 euros en investissement et un excédent de 159 837,14 euros en fonctionnement, décide d'affecter le résultat comme suit :

14 575,57 euros au compte 1068 en recette en section d'investissement du budget primitif 2020 pour combler le déficit de clôture.

145 261,57 euros en report à nouveau en section de fonctionnement du budget primitif 2020 (compte 002).

**Délibération N° 2020/024 Taux d'imposition 2020.**

M. le maire informe le conseil municipal que le taux de la taxe d'habitation reste bloqué à 5,71 % mais les communes n'ont plus la possibilité de le modifier.

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux de l'année 2019 et vote, à l'unanimité, les taux pour les deux taxes locales pour l'année 2020 à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,73 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 22,46 %

**Délibération N° 2020/025 Commune 405 : budget primitif 2020.**

Le conseil municipal, vote, à l'unanimité, le budget primitif 2020 qui s'équilibre en section d'investissement à 118 834,57 euros et en section de fonctionnement à 282 686,57 euros.

**Délibération N° 2020/026 Service de l'eau 475 : compte administratif 2019, compte de gestion 2019, affectation du résultat 2019 et budget primitif 2020.**

Le conseil municipal, sous la présidence de M. Christian GASTINE, vote, à l'unanimité, le compte administratif 2019 et le compte de gestion 2019 du service de l'eau. En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 9 644,67 euros et les recettes à 13 891,88 euros. En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 37 604,55 euros et les recettes à 59 224,08 euros.

Le conseil municipal constatant que le résultat de clôture de l'exercice 2019 laisse apparaître un excédent de 116 455,11 euros en investissement et un excédent de 4 690,38 euros en fonctionnement, décide d'affecter le résultat comme suit :  
116 455,11 euros en report à nouveau en section d'investissement du budget primitif 2020 (compte 001).  
4 690,38 en report à nouveau en section de fonctionnement du budget primitif 2020 (compte 002).

Le conseil municipal, vote, à l'unanimité, le budget primitif 2020 qui s'équilibre en section d'investissement à 204 541,11 euros et en section de fonctionnement à 39 846,38 euros.

#### **Délibération N°2020/027 Service de l'eau 475 : Tarif de l'eau 2021.**

Le conseil municipal décide de maintenir le tarif de l'eau potable décidé le 10 avril 2019, à savoir : 1,00 euro le m3. Ce tarif s'appliquera à la consommation d'eau pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021, facturation en juin 2021.

Le montant de la location des compteurs reste inchangé :

- diamètre 15 : 20 euros
- diamètre 20 : 25 euros
- diamètre 25 : 33 euros

Les frais de production dus à la communauté de communes Cœur de Beauce, les taxes FSIREP et la redevance pollution seront facturées en plus. Pour information les montants de ces taxes sont, respectivement et pour l'année 2020 : 0,55 euro, 0,069 euro et 0,30 euro.

#### **Délibération N°2020/028 Convention d'occupation du domaine public du pylône télécom : modification du partenariat.**

M. le maire expose qu'en date du 27 août 2019, le conseil municipal avait autorisé M. le maire à signer la convention d'occupation du domaine public pour l'antenne télécom avec la société Eure et Loir Réseaux Mobiles. La société Eure et Loir Réseaux Mobiles avait été créée par le Département d'Eure et Loir et la société ATC France. Pour accélérer la couverture mobile du Département 28, la société Eure et Loir Réseaux Mobiles a décidé que l'ensemble des démarches de déploiement des sites télécoms seraient réalisées au nom d'ATC France.

Le conseil municipal décide d'autoriser M. le maire à signer un avenant de transfert de la convention de la société Eure et Loir Réseaux Mobiles à ATC France.

#### **Délibération N°2020/029 Balayage voirie : signature contrat avec entreprise SUEZ.**

M. le maire expose qu'en date du 22 octobre 2019, le conseil municipal l'avait autorisé à signer la convention d'adhésion au groupement de commande pour le balayage de voirie, initié par la communauté de communes Cœur de Beauce. Le marché public a été lancé et l'analyse des offres faites. C'est la société SUEZ qui a remporté le marché.

Le conseil municipal décide d'autoriser M. le maire à signer le contrat de commande avec l'entreprise SUEZ, pour 3 passages sur la commune : le centre bourg, à Boissay et à Perthuiset, il en coûtera 1 151,08 euros TTC par an (balayage et traitement des déchets).

#### **Questions diverses.**

Achat de dictionnaires pour 4 enfants qui entrent en 6<sup>ème</sup> à la rentrée scolaire (Steevy GULLIN, Manon LACOUR, Sacha DESPORT et Izéa PITOT).

#### **Rappel des délibérations prises lors de cette séance :**

- ❖ **Délibération N° 2020/014** Désignation délégués Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).
- ❖ **Délibération N° 2020/015** Désignation délégués Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE).
- ❖ **Délibération N° 2020/016** Désignation délégués au Syndicat InterCommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM).
- ❖ **Délibération N° 2020/017** Désignation délégués auprès d'Eure et Loir Ingénierie.
- ❖ **Délibération N° 2020/018** Désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).
- ❖ **Délibération N° 2020/019** Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).
- ❖ **Délibération N° 2020/020** Désignation des membres de la commission d'appel d'offre.
- ❖ **Délibération N° 2020/021** Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale.
- ❖ **Délibération N° 2020/022** Procuration pour la réception du courrier.
- ❖ **Délibération N° 2020/023** Commune 405 : compte administratif 2019, compte de gestion 2019, et affectation du résultat 2019.
- ❖ **Délibération N° 2020/024** Taux d'imposition 2020.
- ❖ **Délibération N° 2020/025** Commune 405 : budget primitif 2020.
- ❖ **Délibération N° 2020/026** Service de l'eau 475 : compte administratif 2019, compte de gestion 2019, affectation du résultat 2019 et budget primitif 2020.

- ❖ **Délibération N°2020/027** Service de l'eau 475 : Tarif de l'eau 2021.
- ❖ **Délibération N°2020/028** Convention d'occupation du domaine public du pylône télécom : modification du partenariat.
- ❖ **Délibération N°2020/029** Balayage voirie : signature contrat avec entreprise SUEZ

Le Maire, Guy BILLAULT		Conseiller, Gautier GÉRARD	
1 <sup>er</sup> Adjoint, Franck GUILLEMOT		Conseillère, Christine GAUDIN	
2 <sup>ème</sup> Adjoint, Christophe GAUDIN		Conseiller, Sylvain ADAMEC	
3 <sup>ème</sup> Adjoint, Olivier LOUIS		Conseillère, Émilie PICHOT	
Conseiller, Christian GASTINE		Conseiller, Alexandre SERREAU	Excusé
Conseiller, Frédéric TOURNE		<b>Secrétaire de séance,</b> Émilie PICHOT	